



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

PS-03(03)

Information exigeant des mesures de protection spéciales

Juill. 2026

PS

Sécurité du personnel (vérifications, accès, etc.)

Personnel Security

PS-03(03) – Information exigeant des mesures de protection spéciales (PcE-)

Énoncés :

Vérifier si les personnes qui accèdent à un système qui traite, stocke ou transmet de l'information exigeant une protection spéciale :

- a. possèdent une autorisation d'accès valide attestée par les fonctions gouvernementales officielles qui leur ont été assignées
- b. satisfont aux [\[Affectation : critères additionnels de filtrage de sécurité du personnel définis par l'organisation\]](#)

Responsable : Aucun